

# Passeport Privilège

BON  
PLAN

Outil de promotion numérique à votre service

## Les objectifs

- offrir un **geste d'accueil** « à la gersoise » aux touristes en séjour et aux visiteurs à la journée.
- faire bénéficier à l'habitant gersois de « bons plans » et en faire un ambassadeur de la Destination Gers.
- **séduire** par la diversité de l'offre tout au long de l'année, notamment en avant et arrière-saison.
- **stimuler** la consommation des loisirs et des activités sur l'ensemble du territoire gersois.
- **fidéliser et inciter** à la visite pour bénéficier des différents bons plans.



Tirage : 15 000 exemplaires

Diffusion : opérations de promotion du CDT, Offices de Tourisme, hébergeurs, partenaires du passeport...

Cibles : touristes en séjour, visiteurs à la journée, habitants gersois

## Types d'offres

- > réduction d'un minimum de 10% de la valeur de la prestation vendue ou un cadeau si la prestation est gratuite.
- > les offres sont **valables toute l'année** et s'appliquent à l'ensemble des personnes accompagnant le porteur de l'offre (famille, amis), sauf mention contraire précisée dans l'offre. Ne s'applique pas à la clientèle de groupes constitués.
- > domaines concernés : loisirs et détente, visites guidées, patrimoine, gastronomie, événements, hébergements...

## Conditions d'adhésion

- > tarif : 80 € en 2021 - *Gratuit en 2022*
- > être adhérent à un label, un Club Marque ou une démarche qualité.
- > être ouvert toute l'année (à minima pendant les vacances scolaires).
- > proposer une offre qui rentre dans le cadre.
- > promouvoir le Passeport Privilège.
- > transmettre la fréquentation avec et sans Passeport Privilège au CDT Gers.

## Avantages

- > aucun intermédiaire entre vous et votre client.
- > actions de communication du CDT, des OT et hébergeurs sur ce Passeport Privilège.
- > affichage optimisé sur **tourisme-gers.com** (page dédiée au Passeport Privilège, pastille « Bon plan » identifie les adhérents, pop-up affiche l'offre Privilège sur la fiche de l'adhérent).
- > augmentation des flux de clientèle et de la fréquentation de votre site.

## Mode d'emploi pour le visiteur

1. Le visiteur consulte les offres Bons Plans sur le site internet ou via les QR codes du fascicule Passeport Privilège 2021.
2. Il fait sa sélection d'offres en remplissant son carnet de voyage
3. Il inscrit ses coordonnées pour recevoir les offres sélectionnées par mail et/ou il les enregistre directement sur son smartphone.
4. Il présente au prestataire le bon téléchargé via son smartphone ou sur papier.

**Adhérent, vous appliquerez votre réduction UNIQUEMENT sur présentation de l'offre téléchargée ou imprimée.**

Pour aller plus loin, découvrez le dispositif régional => **Carte Occ'Ygène.**